

Questions orales

[Français]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Il est évident que le Canada est en train de se faire «harmoniser» par les Américains, dans ce dossier.

Je veux demander au ministre: Compte tenu du fait qu'aujourd'hui même, les membres de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sont en train de se réunir à Ottawa pour la 15^e assemblée annuelle, est-ce que le ministre ou sa collègue, la ministre du Commerce extérieur, peut nous dire comment le gouvernement conservateur peut appuyer la position des États-Unis et celle des pays du Cairns au GATT, quand ces derniers veulent abolir la gestion des approvisionnements au Canada? Comment le gouvernement Canadien peut-il justifier d'appuyer de tels organismes?

[Traduction]

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, nous ne nous laisserons pas leurrer par n'importe quelle bêtise, et nous n'allons pas nous laisser influencer par la position du député. En fait, mon collègue le ministre d'État chargé des céréales, qui s'intéresse activement au groupe de Cairns, m'a signalé que le député fait erreur quand il interprète la position du groupe de Cairns au sujet de l'article XI du GATT.

M. le Président: Ce sera la dernière question de la période des questions.

* * *

LE SERVICE CORRECTIONNEL

LES MAISONS DE TRANSITION—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

M. Andrew Witer (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Même si l'enquête Pepino a surtout porté sur les maisons de transition privées de Toronto, le ministre n'ignore pas que ce rapport parle aussi de manquements graves en matière de sécurité et de supervision au centre public de détention de Keele Street. Il est vrai que le ministre a ordonné une enquête administrative et le transfert des détenus violents en ce qui concerne Exodus Link et Montgomery House, mais il n'a rien ordonné de tel à propos des maisons de transition administrées par le gouvernement.

Le ministre commandera-t-il une enquête administrative indépendante sur toutes les maisons de transition publiques de Toronto, ainsi que le transfert des détenus violents du centre de détention de Keele Street?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je signale au député que l'unique maison de transition administrée par le gouvernement fédéral à Toronto est le centre de Keele Street, et que mon inspecteur général effectue une enquête administrative dans cet établissement suite à la recommandation 18 du rapport Pepino.

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député n'ignore sans doute pas la part considérable du Canada dans la conclusion du protocole d'entente de Montréal sur la réduction de l'ozone. Ce document revêt un caractère historique étant donné qu'il s'agit du premier traité planétaire concernant l'atmosphère. Nous avons l'espoir que ce traité serait un volet majeur du droit international de l'air dont un autre volet pourrait être un accord international sur les pluies acides, objectif vers lequel nous travaillons étroitement avec d'autres pays, notamment ceux de la Communauté européenne. Mes principaux collaborateurs m'apprennent aujourd'hui que les négociations vont bon train.

Entre-temps, il nous semble extrêmement important que le Canada donne l'exemple aux Américains et aux autres en réduisant à la source les émissions qui provoquent les pluies acides, notamment les émissions d'anhydride sulfureux que nous voulons réduire de moitié d'ici 1994, ce qui constitue une réussite remarquable de la part du gouvernement.

* * *

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

L'ARTICLE XI—LA POSITION DU CANADA

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Elle a trait aux négociations en cours au sujet de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. La semaine dernière, durant une visite que le comité de l'agriculture de la Chambre des communes a faite à Washington, la représentante commerciale adjointe pour l'agriculture, Suzanne Earley, a déclaré à notre comité que le gouvernement américain était disposé à abolir ou tout au moins à rendre inutile l'article XI du GATT qui permet le contrôle frontalier des denrées agricoles dont l'offre est régie.

● (1500)

Étant donné que cette position est appuyée par le groupe de Cairns, dont le Canada fait partie, le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le Canada appuie une mesure qui abolirait ou rendrait inutile la gestion de l'offre au Canada?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député sait que ce qu'il dit n'a aucun sens. Nous devons reconnaître que les Américains adopteront certaines positions lors des négociations commerciales multilatérales, comme certains des 93 autres pays.

Le gouvernement canadien a déclaré très nettement qu'il était en faveur de la gestion de l'offre. Nous appuyons le droit des agriculteurs canadiens de décider quel régime de commercialisation est le mieux adapté à leurs besoins. Voilà pourquoi nous avons inséré l'article 710 dans l'Accord commercial canado-américain et mentionné spécifiquement l'article XI du GATT.